



LE RECTEUR

TROISIEME CONGRES INTERNATIONAL DES SOINS PALLIATIFS

Excellences,
Honorables,
Messieurs les Professeurs et Chers Collègues,
Mesdemoiselles,
Mesdames,
Messieurs,
Distingués Invités, à vos titres et qualités respectifs ;

1. En ce jour où s'ouvre le troisième congrès international des soins palliatifs en RDC, j'ai l'insigne honneur et l'immense bonheur de prendre la parole pour vous saluer chaleureusement et vous souhaiter une cordiale bienvenue à ces assises portant sur un thème aussi important que capital pour la bonne santé de nos populations. Je tiens à remercier du fond de mon cœur, les organisateurs qui ont bien voulu m'inviter à participer à ce congrès et à prononcer ce mot en cette séance solennelle d'ouverture.
2. Cet atelier est organisé en partenariat entre plusieurs institutions, dont les institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Ces partenariats qui s'ouvrent et se tissent entre les universités du Congo et les Universités sœurs d'Europe, en particulier ici, celles de Belgique dont la présence à ce congrès des chercheurs venus des différentes écoles, sont un signe éloquent de croissance et d'enrichissement réciproque. Pour nos institutions d'enseignement supérieur, ce qui est au cœur de ce partenariat c'est d'abord le souci de fournir la formation de la plus haute qualité : une formation qui permette à nos étudiantes et étudiants de penser différemment et d'agir efficacement dans un monde complexe. Outre le souci de formation, il y a également le souci de mener ensemble des recherches sur des grandes questions de nos sociétés et des défis actuels de nos différents contextes en vue d'apporter un service louable aux populations de nos sociétés. Nous savons que les défis auxquels sont confrontées les Universités sont immenses. Comme l'atteste l'UNESCO, les partenariats sont essentiels pour répondre à ces défis sociétaux et nous avons l'espoir que les partenariats entre nos universités nous aideront à répondre avec lucidité et réalisme à ces défis. L'un des défis majeurs dans notre contexte est sans nul doute celui de la santé en général et des soins palliatifs en particulier.
3. Comment ne pas alors souligner la pertinence du thème qui est proposé à nos réflexions pour ces assises. Discuter entre chercheurs sur la pertinence des soins palliatifs est d'une grande importance. En effet, les demandes fondamentales posées par la réalité de la souffrance et l'appel à procurer, sur le plan physique et spirituel, un soulagement à celui qui souffre, interpellent l'humanité tout entière concernée par les limites de la condition mortelle (Cf. Message du Pape Jean-Paul II pour la première journée mondiale du malade, n°3). La question des soins palliatifs se pose avec une acuité particulière lorsqu'il s'agit de la souffrance globale de la personne en fin de vie et du soutien à lui apporter sans hâter ni retarder son décès. Comme le disait le Pape François le 5 mars 2015 dans son discours à l'Académie Pontificale pour la vie, « les soins palliatifs sont l'expression de l'attitude fondamentalement humaine qui consiste à prendre soin les uns

des autres, surtout de celui qui souffre. Ils témoignent que la personne humaine demeure toujours précieuse, même si elle est marquée par l'âge et la maladie ». Leur but est bien évidemment de soulager les souffrances dans la phase finale de la maladie et d'assurer en même temps au patient un accompagnement humain adapté (cf. Jean-Paul II, Lettre Encyclique *Evangelium vitae*, n°65). En considérant le temps de la mort comme le temps de la vie, les soins palliatifs permettent de prendre conscience de la finitude de la vie humaine comme faisant partie de notre nature mortelle. Et lors de l'angelus du 11 février 2007, le Pape Benoit XVI avait souligné l'importance de développer les soins palliatifs en nous invitant à un engagement personnel et collectif. Ce congrès voudrait donc d'une part nous remémorer toute l'importance que revêtent les soins palliatifs dans la vie humaine, d'autre part il voudrait nous convier à nous arrêter auprès de la souffrance de toute personne en fin de vie, non par curiosité, mais plutôt par disponibilité et par amour. (cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique, *Salvifici doloris*, n°28).

4. En abordant la question des soins palliatifs, on est sans conteste confronté aux interrogations premières de l'existence humaine : Quelles sont nos raisons de vivre ? Quel est le sens de notre vie ? Quel est le prix de la vie humaine ? La réflexion de l'Eglise sur l'amour s'inscrit justement dans un effort de recherche de sens où prennent place une vision constructive de la personne et de sa dignité. Qu'il s'agisse de l'économie, de la politique, de la technoscience on traite l'homme selon l'idée qu'on s'en fait de même que l'on se fait une idée de l'homme selon la manière dont on le traite. Cette circularité ou si vous me permettez le mot, cette circumincession, renvoie chacun de nous à une responsabilité historique sur l'avenir de l'humanité. Il est donc question d'une nouvelle culture, d'une nouvelle manière d'habiter le monde, d'une nouvelle spiritualité. Il nous faut inventer cette culture du respect de la dignité de la vie humaine, du début à la fin. Naître, vivre et mourir dignement. Dans le domaine de la santé, nous devons réaliser que les problèmes d'aujourd'hui sont plus étendus et peut-être plus épineux que ceux d'hier. Ceux de demain seront graves. En RDC, il s'agira de la gestion d'un pays de plus de 100 millions d'habitants, dans 20 ans. Il faudra relever le défi de la santé publique ; prévoir et planifier l'étendue des problèmes et les réponses aux besoins des populations qu'on doit supposer alors plus mûres et plus exigeantes.
5. Permettez-moi de signaler ici que c'est dans le but de répondre au besoin réel de notre peuple dans le domaine de la santé que l'UCC a ouvert, au sein de la Faculté de théologie en collaboration avec l'Ecole de santé publique de l'Université de Kinshasa et d'autres partenaires dont le réseau « RESSPIR » de l'université catholique de Louvain, un Master en théologie et santé publique. Ce programme établit une corrélation entre les grandes questions auxquelles notre peuple est confronté dans le domaine de la santé et de soins, et la théologie en tant que « science du destin divin de l'homme » (cf. Tharcisse Tshibangu, *Les tâches de la théologie africaine*, dans *Libération ou adaptation ? La théologie africaine s'interroge*, p.92). Car il faut le souligner, la question de la santé révèle aujourd'hui une nette dégradation des valeurs et du sens de la vie humaine.
6. Alors que « la santé suppose une plénitude de force vitale », la maladie est perçue au long de l'expérience quotidienne comme la frustration de cette force vitale (cf. Jean-Paul II, Message du Pape Jean-Paul II pour la première journée mondiale du malade, n°3). A y voir de près, c'est l'homme qui est au centre du Master en théologie et santé publique, et sa souffrance est un lieu théologique dans la mesure où cette souffrance est constamment une question de l'homme devant Dieu et que c'est dans la raison éclairée par la foi que se trouve la réponse à cette question. La santé étant un besoin primordial et quotidien de notre société, le Master en théologie et santé publique ouvert à l'UCC

voudrait être une instance de réflexion sur cette réalité et un laboratoire où seront façonnées des personnes capables d'intervenir dans le domaine pastoral, éthique et sanitaire. Car, pour Saint Jean-Paul II, la théologie ne peut pas abandonner l'homme perçu dans la réalité absolument unique de son être et de son action, de son intelligence et de sa volonté, de sa conscience, de son cœur, de toute la vérité de sa vie (cf. Jean-Paul II, Lettre encyclique *Redemptor hominis*, n°14).

Auguste Assemblée,

7. La diversité, la spécificité et la complexité des thèmes choisis pour les conférences qui alimenteront ce congrès sont de nature à susciter un réel intérêt et à nourrir notre espoir sur la qualité du service efficace et toujours performant que nos Universités comme communautés de formation des bâtisseurs de l'avenir, comme lieu de créativité et d'innovation sont appelées à rendre à nos sociétés. On s'en convainc donc que la science et le savoir n'acceptent pas la fatalité ni la futilité ; mais ils s'efforcent de construire librement l'avenir. Et c'est quand elle est envisagée à cette lumière que la science devient un véritable moyen pour empêcher le fatalisme de l'avenir.

Excellences,

Honorables,

Messieurs les Professeurs et Chers Collègues,

Mesdemoiselles,

Mesdames,

Messieurs,

Distingués Invités, à vos titres et qualités respectifs,

8. Aider la personne humaine à vivre dignement et à mourir également dans la dignité, c'est avoir un parti pris pour l'humanité authentique. Or l'humanité de l'homme n'est ni vérifiable, ni le résultat d'une seule recherche ou d'un héritage, c'est un projet. Ce projet sans cesse, est devant nous, aléatoire et menacé, comme les sont les projets humains, c'est à nous de le réaliser. C'est le pari de ce Congrès sur les soins palliatifs d'offrir une large tribune d'échange pour enrichir et améliorer les efforts concertés dans ce domaine. Je souhaite que ce congrès soit à la fois, un véritable lieu de *disputatio* au sens médiéval du terme, c'est-à-dire, le lieu d'un débat riche et enrichissant, fécond et fécondant, vivant et vivifiant ; un lieu d'audace dans les propositions innovantes, un lieu de créativité et d'éclosion d'une manière de penser et d'agir orientée vers la production communautaire de nouvelles logiques sociales, de nouvelles structures d'action, de nouvelles possibilités de vie, de nouvelle culture et de nouvelle spiritualité en vue d'inventer la RDC de nos rêves, l'humanité de nos solidarités et le monde du bonheur partagé.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Kinshasa, 24 octobre 2019

Prof. Abbé Léonard SANTEDI

Recteur de l'Université Catholique du Congo